NOTE SUR LES NOYAUX DES CELLULES DES TISSUS SÉCRÉTEURS,

par **M. Léon GUIGNARD.**

Depuis quelques années, on accorde une attention spéciale à l'étude du protoplasma, considéré en lui-même et dans ses rapports avec la cellule. L'une de ses parties essentielles, le noyau, qu'on croyait faire défaut dans des végétaux peu élevés en organisation ou dans des organes particuliers, a été l'objet des recherches de MM. Strasburger, Schmitz, Treub, etc., qui en ont révélé l'existence dans un grand nombre de cas.

On avait pensé de même que certains tissus sécréteurs, que les cellules à raphides, à cristaux, à tannin, n'offrent ni protoplasma, ni noyau, et qu'on devrait par suite les considérer comme ayant cessé de vivre.

M. Johew a reconnu que, chez les Monocotylédones, ces cellules possèdent un corps protoplasmique avec son noyau, qu'on peut mettre en évidence à l'aide de réactifs appropriés.

On arrive à des résultats semblables en étudiant les tissus de même nature chez les Dicotylédones, et il suffit d'en faire mention. Je signalerai cependant quelques observations du même ordre concernant des cellules douées de fonctions variées.

Chez les Cycadées, il existe, comme on sait, dans le parenchyme fondamental de la tige et des feuilles, de nombreuses cellules contenant des cristaux qui grossissent peu à peu et souvent finissent par les remplir entièrement. Tant que le cristal n'a pas atteint son volume définitif et n'occupe pas toute la cavité, on retrouve assez facilement le noyau; il n'en est plus de même quand la cellule est remplie par le cristal, et c'est à grand'peine qu'on aperçoit sur l'une des faces de ce dernier un noyau déformé et devenu presque méconnaissable par suite de la pression exercée sur lui.

Si l'on examine les canaux gommeux répandus dans le parenchyme, on remarque que les cellules à parois délicates qui entourent la cavité sont pourvues d'un protoplasma très abondant et d'un noyau placé généralement contre la paroi interne.

Chez les Conifères, les cellules qui bordent les canaux sécréteurs possèdent également une grande activité, à en juger par la nature de leur contenu. Le noyau est facile à voir dans le protoplasma, à côté des globules d'oléorésine qu'elles déversent dans la cavité qu'elles entourent. On retrouve les mêmes caractères dans les cellules des canaux sécréteurs des Ombellifères, des Araliacées, etc.

J'ai recherché également si dans des organes d'une autre nature, tels que les tubes criblés de la Vigne, des Cucurbitacées, les longues cellules

qui les forment et communiquent les unes avec les autres par les pores conservent leurs noyaux. Quand le cal, qui se forme en hiver, n'a pas fermé les pores, le protoplasma s'accumule à la partie supérieure de la cellule, sous le grillage, et fait même saillie, à travers les perforations, dans la cellule superposée ; le noyau est entraîné par lui et se trouve tantôt contre la paroi latérale, vers le haut, tantôt au contact du grillage ; la cellule conserve donc son autonomie. Le noyau ne paraît pas s'y diviser comme dans les cellules laticifères des Asclépiadées, Urticées, etc.

M. G. Bonnier demande à M. Guignard s'il a observé la division des noyaux dans les cellules dont il a parlé.

M. Guignard répond qu'il ne l'a pas encore constatée, mais que ses études sur ce point sont loin d'être terminées.

M. Van Tieghem fait remarquer que ces tissus classés dans les tissus morts par M. de Bary, ainsi que les tissus laticifères, doivent être maintenant regardés comme vivants, d'après les observations de MM. Treub, Johew et Guignard.

M. Lavallée fait hommage à la Société de la 3e livraison de l'*Arboretum segrezianum, icones selectæ arborum et fruticum in hortis segrezianis collectorum*.

M. Malinvaud dépose sur le bureau les communications suivantes :

SUPPLÉMENT AU CATALOGUE RAISONNÉ DES LICHENS DU MONT-DORE ET DE LA HAUTE-VIENNE, par M. Édouard LAMY DE LA CHAPELLE.

En 1880, je publiai un *Catalogue raisonné des Lichens du Mont-Dore et de la Haute-Vienne* (1). Depuis cette époque, je me suis livré à de nouvelles recherches dans le but de compléter les anciennes ; en voici le résultat :

L'ensemble des Lichens des deux contrées paraît s'élever aujourd'hui à **650**.

Ceux du Mont-Dore sont au nombre de.	339
Ceux de la Haute-Vienne	536
Total	875
A déduire les espèces communes aux deux localités, ci	225
Il reste.	650

(1) Voyez le Bulletin, t. XXV, p. 321